

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la huitième (8<sup>e</sup>) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la cinquante-cinquième (55<sup>e</sup>) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 27 mai 2025, à 17 h 30, à la salle André-Surprenant et par visioconférence.

Présents :	Jean-François Bergeron Camélee Boisvert-Labelle Marie-Christine Busque Pier-Luc Chayer Nathalie Honoré Julie Lamonde Nadine Le Gal France Pouliot (quitte la réunion à 19 h 10) Carmen-Gloria Sanchez Patricia Tremblay Yves Zogo Ndzana	
Invités :	Alain Aubuchon, directeur Ando Ballaman, gestionnaire administratif Julie-Pier Bégin, analyste-conseil spécialisée en affaires juridiques Geneviève Brouillard, gestionnaire administrative Karine Gauthier, adjointe  Marc-André Gauthier, directeur adjoint   recherche et innovation Stéphane Gauthier, directeur  Chantal Henri, directrice Janic Lauzon, directrice générale  Stéphane Marcoux, directeur  Hugo Morissette, directeur  Cristina Telcian, directrice  Patrice Vendette, directeur adjoint   Planification et développement immobilier	Direction de la vie étudiante Direction générale Secrétariat général et affaires juridiques Centre de développement des composites du Québec Secrétariat général et affaires juridiques Centre de développement des composites du Québec Direction de la formation continue, services aux entreprises et international Direction des ressources humaines Centre de développement des composites du Québec Direction des ressources matérielles Direction des communications et des ressources informationnelles Direction des finances et de l'approvisionnement Direction des ressources matérielles

Excusés : Daniel Bourdon  
 Caroline Boyer  
 Adel El Zaïm  
 Précillya Godbout Hébert  
 Alain Jutras  
 Steeve Lavoie  
 Isabelle Sauvé

Secrétaire : Diane Bournival, secrétaire générale    Secrétariat général et affaires  
 juridiques

### 08.01      Adoption de l'ordre du jour

Carmen-Gloria Sanchez, la présidente, souhaite la bienvenue à toutes et à tous et déclare, après avoir constaté le quorum, l'assemblée ouverte à 17 h 30. Elle souligne l'agrandissement de la grande famille du Collège, puisque Yves Zogo Ndzana est récemment devenu papa, Camélee Boisvert-Labelle, maman, et Nadine Le Gal, grand-maman. Avant l'adoption de l'ordre du jour, la présidente demande aux membres s'ils ont des modifications ou ajouts à proposer à celui-ci. Elle propose l'ajout d'un point « huis clos de la présidence », qui sera discuté à la fin de la séance. Les personnes invitées et les membres de la direction devront alors quitter la salle.

Ordre du jour		Temps suggéré (minutes)
08.01	Adoption de l'ordre du jour	5
08.02	Déclaration de conflit d'intérêts des membres	
08.03	Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 15 avril 2025	5
08.04	Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 15 avril 2025	
08.05	Examen des procès-verbaux des réunions ordinaires du comité exécutif tenues les 11 et 25 avril ainsi que le 9 mai 2025	5
08.06	Rapports de la Présidence, de la Direction générale et de la Direction des études	15
08.07	Rapport de la commission des études tenue le 7 mai 2025	5
08.08	Résolution - Reddition de comptes en vertu de la délégation de pouvoirs par le dirigeant de l'organisme	10
08.09	Résolution – Budget du fonds de fonctionnement 2025-2026	25
08.10	Résolution – Modification du <i>Règlement sur les droits afférents aux services d'enseignement</i> (n° 17)	5
08.11	Résolution – Modifications de la <i>Politique de gestion du personnel d'encadrement</i> (invité : Patrice Vendette)	10
08.12	Résolution – Entente relative aux servitudes et aux modalités de partage des espaces et acte de servitude réelle et perpétuelle entre le Collège et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	15
	Pause	10

08.13	Résolution – Adoption du plan stratégique quinquennal préliminaire du Centre de développement des composites du Québec	10
08.14	Résolution – PSOV4a pour une nouvelle infrastructure destinée au Centre de développement des composites du Québec (invitée : Janic Lauzon)	10
08.15	Résolution – Nomination de nouveaux membres à la commission des études 2024-2025	5
08.16	Résolution – Calendrier 2025-2026 des assemblées du conseil d'administration Information – Résultats du sondage	10
08.17	Information – Projets de plan stratégique et de plan d'engagement de réussite étudiante 2025-2030 (invités : Ando Ballaman et Simon Branchaud)	25
08.18	Informations et divers : - Fondation du Cégep de Saint-Jérôme et Fondation du Centre collégial de Mont-Laurier	5
08.19	Huis clos de la présidence	
08.20	Levée de la séance	

Patricia Tremblay, appuyée par Nathalie Honoré, propose :

« d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 27 mai 2025, et ce, avec l'ajout proposé. »

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

## **08.02 Déclaration de conflit d'intérêts des membres**

S'il y a un conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent, le membre du conseil d'administration doit déclarer son intérêt et s'abstenir de participer aux délibérations et de voter à cet égard.

Il n'y a aucune déclaration de la part des membres.

## **08.03 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 15 avril 2025**

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ce procès-verbal, la secrétaire, Diane Bournival, est dispensée de la lecture de celui-ci.

Pier-Luc Chayer, appuyé par Yves Zogo Ndzana, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 15 avril 2025, et ce, avec l'ajout proposé. »

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

---

**08.04 Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 15 avril 2025**

---

Aucun suivi n'est effectué.

**08.05 Examen des procès-verbaux des réunions ordinaires du comité exécutif tenues les 11 et 25 avril ainsi que le 9 mai 2025**

---

Aucun point n'est soulevé.

**08.06 Rapports de la Présidence, de la Direction générale et de la Direction des études**

---

➤ **Présidence**

La présidente a déposé le rapport présenté ci-dessous.

**Participation à des rencontres et à des comités internes :**

- Comité exécutif;
- Comité d'audit et des finances;
- Rencontre statutaire avec Nadine Le Gal, directrice générale du Cégep de Saint-Jérôme.

**Participation à des rencontres de la Fédération des cégeps :**

- Forum des présidences de la Fédération des cégeps.

➤ **Direction générale**

La directrice générale a déposé le rapport présenté ci-dessous.

**Participation à des conseils d'administration et à des comités externes :**

- Conseils d'administration des Habitations Rivière-du-Nord;
- Comité directeur du Fonds régions et ruralité (FRR) de la MRC de La Rivière-du-Nord;
- Comité de gouvernance et d'éthique de Bibliothèque et Archives nationales;
- Comité de gouvernance et événement printanier du Pôle à l'enseignement supérieur des Laurentides.

**Participation à des rencontres à titre de présidente du Conseil des directions générales de la Fédération des cégeps :**

- DG info;
- Rencontres statutaires avec M<sup>me</sup> Marie Montpetit, présidente-directrice générale;
- Comité des finances et d'audit (deux rencontres);
- Présidence de deux séances extraordinaires du Comité directeur;
- Présidence d'une séance ordinaire du Conseil des directions générales :

- *Règlement relatif à la gestion financière et à l'acquisition des biens et services;*
- Rôle de la Fédération en matière d'écologisation;
- Direction des affaires internationales et entente de services 2025-2026 en matière de soutien à l'internationalisation du réseau des cégeps;
- Modification de la structure des comités d'éthique de la recherche;
- Prévisions budgétaires provisoires 2025-2026 et montant de la cotisation provisoire des membres;
- Entente avec Copibec : recommandation du comité des usagers de Copibec;
- Soutien à la transformation numérique du réseau collégial : suivi au sujet de l'entente de services avec le ministère de l'Enseignement supérieur;
- Programme de rehaussement de la cybersécurité : entente de services avec le ministère de l'Enseignement supérieur;
- Présentation de l'allocation initiale et des règles budgétaires et échange avec la ministre de l'Enseignement supérieur;
- Comité d'étude sur le respect des principes de la *Loi sur la laïcité de l'État*;
- Projet de loi n° 100, *Loi sur la négociation et la détermination des conditions de travail requérant une coordination nationale notamment dans les secteurs public et parapublic*;
- Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) : travaux de révision du modèle de financement pour 2026-2027;
- Accessibilité aux études collégiales : pistes de réflexion;
- Rencontre statutaire avec M<sup>me</sup> Chantal Arbour, vice-présidente.

**Participation à des rencontres avec des partenaires (actuels ou potentiels) :**

- Rencontre avec M. Christian Lavoie, directeur général des affaires collégiales et des relations de travail, ainsi que Mme Chantal Henri, directrice des ressources humaines du Cégep de Saint-Jérôme : gel des embauches;
- Rencontre avec M. Guillaume Laurin-Taillefer, directeur général de la MRC de La Rivière-du-Nord : préparation de la visite de M. Christopher Skeete, ministre délégué à l'Économie;
- Dîner officiel en compagnie de M. François Savoie, directeur général de La HUTTE;
- Rencontre avec M<sup>me</sup> Carole Marchand et M. Joël Bouchard, respectivement présidente du conseil d'administration et directeur de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme, ainsi que M. Alain Aubuchon, directeur de la vie étudiante du Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontres avec M. François Caron, président de Trica inc. et président du comité consultatif du Quartier général de l'audace (QGDA), M. Luc Lacombe, associé-conseil, fiscalité chez Raymond Chabot Grant Thornton et membre du comité consultatif du QGDA, M. Mario Leclair, ainsi que M. Alain Aubuchon, directeur de la vie étudiante, et M<sup>me</sup> Diane Bournival, secrétaire générale du Cégep de Saint-Jérôme : réflexion sur un nouveau bâtiment du QGDA;
- Accueil, en collaboration avec la MRC de La Rivière-du-Nord, de M. Christopher Skeete, ministre délégué à l'Économie, ministre responsable de la Lutte contre le racisme et ministre responsable de la région de Laval pour une visite de l'Institut du véhicule innovant et du Centre de développement des composites du Québec ainsi qu'une discussion sur le Centre de formation innovant ;
- Dîner de représentation avec M. Philippe Nasr, directeur général du Collège Lionel-Groulx;

- Accueil de M. Benoit Lessard, directeur général du Collège Montmorency, ainsi que plusieurs directeurs de son équipe : visite du Centre des services étudiants du Cégep de Saint-Jérôme;
- Accueil, en collaboration avec la Fédération des cégeps, d'une délégation française composée de huit chefs d'établissement du réseau national d'enseignement supérieur privé Renasup;
- Rencontre avec Mme Hélène Bailleu, directrice générale du Cégep Édouard-Montpetit et de l'École nationale d'aérotechnique;
- Rencontre avec M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, ministre responsable de la région des Laurentides, ainsi que des personnes dirigeantes de l'Institut du véhicule innovant, de la MRC de La Rivière-du-Nord et du Service de développement économique et de l'électrification des transports de la Ville de Saint-Jérôme;
- Rencontre avec M. Marc-André Thivierge, sous-ministre aux affaires collégiales et aux interventions régionales au ministère de l'Enseignement supérieur : divers sujets;
- Réunion des directions générales et des directions des études, des services éducatifs et de la vie étudiante du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre de services scolaire des Laurentides : transition entre la fin du secondaire et le début du collégial;
- Rencontres de suivi sur le partenariat entre les directions générales, directions des études, directions de formation continue et directions générales de centres collégiaux de transfert de technologie des cégeps de Saint-Jérôme et du Cégep Édouard-Montpetit : partenariat en lien avec la zone d'innovation en aérospatiale du Québec, Espace Aéro;
- Rencontre avec M. François Leclerc, sous-ministre du financement, du budget et des infrastructures au ministère de l'Enseignement supérieur : agrandissement du pavillon Germain-Bélanger (F);
- Rencontre avec MM. Patrick Charbonneau et Mario Boily, respectivement maire et directeur général de la Ville de Mirabel, MM. Gilbert LeBlanc et Mathieu Demers, respectivement directeur par intérim et coordonnateur principal – Aéronautique de Mirabel économique, ainsi que M<sup>me</sup> Janic Lauzon, directrice générale du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) : déménagement du CDCQ;
- Rencontre statutaire au sujet du Pôle de Mirabel de la zone d'innovation en aérospatiale du Québec, Espace Aéro;
- Rencontre avec M. Guy Landry, directeur du développement immobilier et commercial à Aéroports de Montréal : Salon international de l'aéronautique et de l'espace 2025 (Paris-Le Bourget/France);
- Accueil de M<sup>mes</sup> Nancie Villeneuve et Caroline Beaulieu, respectivement directrice et conseillère à Développement économique Canada pour les régions du Québec : visite du Centre de développement des composites du Québec;
- Rencontre avec M<sup>me</sup> Pascale Déry, ministre de l'Enseignement supérieur, et M. Robby Desjardins, conseiller politique au cabinet de la ministre : projet majeur;
- Accueil de M. Mathieu Demers, coordonnateur principal – Aéronautique de Mirabel économique : visite du Centre de développement des composites du Québec;
- Rencontre avec M. Jonathan Demers, directeur général du Musée d'art contemporain des Laurentides.

#### **Participation à des comités internes :**

- Rencontres hebdomadaires et mensuelles du personnel d'encadrement;
- Comités de direction;

- Comités exécutifs;
- Comité de perfectionnement des cadres;
- Comité de collectionnement d'œuvres d'art contemporain;
- Comité de gouvernance et d'éthique;
- Comité consultatif du Quartier général de l'audace;
- Comité des ressources humaines;
- Comité d'audit et des finances;
- Comité de gestion des risques reliés à la recherche.

**Participation à des rencontres diverses :**

- Rencontres statutaires avec le président de l'Association des cadres du Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontre du comité scientifique du Centre de développement des composites du Québec : présentation du nouveau plan stratégique;
- Rencontres statutaires avec M<sup>me</sup> Carmen-Gloria Sanchez, présidente du conseil d'administration du Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontres de session entre les membres du comité de direction et les membres des exécutifs des syndicats du personnel enseignant, professionnel et de soutien;
- Rencontre statutaire avec M. Joël Bouchard, directeur de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme.

**Participation à des événements :**

- Dévoilement de La station, nouvel abri sécurisé pour les vélos au Cégep de Saint-Jérôme;
- Première journée des cadres des cégeps;
- Gala Zénith de la Chambre de commerce et d'industrie Rivière-du-Nord;
- 10<sup>e</sup> édition de l'événement AccorDons de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme;
- Événement du Club Richelieu et de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme;
- Gala entrepreneurial du Quartier général de l'audace;
- Vernissage de l'exposition des finissantes et finissants du programme Arts visuels au Musée d'art contemporain des Laurentides;
- Entrevue avec M. Patrice Francoeur, journaliste à l'Info du Nord de Mont-Tremblant : compressions budgétaires dans les cégeps;
- Mérite étudiant;
- Cérémonie de remise de diplômes et distinctions du Centre collégial de Mont-Tremblant.

**➤ Direction des études**

La directrice des études a déposé le rapport présenté ci-dessous.

**Participation à des conseils d'administration et à des comités externes :**

- Les entreprises d'insertion Godefroy-Laviolette (EIGL);
- Réunion du comité des ressources humaines de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).

**Participation à des rencontres de la Fédération des cégeps :**

- Rencontre de suivi sur la révision du programme *Techniques de génie mécanique* (TGM);
- COMIX des affaires matérielles et financières;
- Dîner en compagnie de la délégation française Renasup, réseau de 515 établissements d'enseignement supérieur en France.

**Participation à des rencontres avec des partenaires (actuels ou potentiels) :**

- Rencontre avec M. Mathieu Demers, coordonnateur à la Ville de Mirabel, responsable du développement du secteur de l'aéronautique;
- Rencontres entre le Cégep de Saint-Jérôme et le Cégep Edouard-Montpetit dans le cadre d'un partenariat en aéronautique;
- Rencontre de suivi avec le directeur du Théâtre Gilles-Vigneault (TGV);
- Suivi du projet Campus connecté de la Corporation de développement économique (CDE) de la MRC des Laurentides;
- Accueil d'une délégation de l'Institut Régional du Travail Social (IRST) de Champagne-Ardenne, France;
- Formation avant départ en prévision de la mission au Salon international de l'aéronautique et de l'espace (SIAE) à Paris, Le Bourget (France), sur les enjeux de sécurité et de cybersécurité;
- Rencontre entre les directions du Cégep Saint-Jérôme et le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN);

**Participation à des rencontres et à des comités internes :**

- Rencontre avec le Département de français;
- Rencontres préparatoires aux comités de relations de travail du personnel enseignant;
- Séances de travail sur les services d'aide à l'intégration des étudiants (SAIDE);
- Diverses rencontres sur les certifications de crédit 2025-2026;
- Formation sur l'intelligence artificielle (organisée par l'exécutif syndical du personnel enseignant);
- Rencontre du groupe de travail sur l'intelligence artificielle;
- Réunion consacrée au processus budgétaire 2025-2026;
- Rencontres du comité de révision de la *Politique du calendrier scolaire*;
- Rencontre de coaching sur l'agilité organisationnelle;
- Rencontre de la Cellule de leadership – Sécurisation culturelle autochtone;
- Rencontre mensuelle du personnel d'encadrement;
- Commission des études;
- Rencontre des coordonnatrices et coordonnateurs de départements et responsables des comités programme;
- Rencontre de travail sur la transformation du numérique;
- Rencontres du comité Cérémonie de remise des diplômes;
- Rencontres du Comité des études du Pôle à l'enseignement supérieur des Laurentides (PESLAU);
- Rencontre du comité de gouvernance du PESLAU au Campus collégial de Mont-Laurier (CCML);
- Rencontres du comité de direction;
- Rencontres de la régie des études;

- Rencontres du comité exécutif;
- Rencontre préparatoire du conseil d'administration;
- Rencontre de session entre les membres du comité de direction du Collège et de l'exécutif du Syndicat du personnel de soutien (hiver 2025);
- Rencontre de session entre les membres du comité de direction du Collège et de l'exécutif du Syndicat du personnel professionnel (hiver 2025);
- Rencontre de session entre les membres du comité de direction du Collège et de l'exécutif du Syndicat du personnel enseignant (hiver 2025);
- Rencontre de planification du Plan décennal des investissements;
- Lac-à-l'épaule du comité de direction.

**Entrevues et participation à des événements :**

- AccorDons à chaque mets son vin 2025, Fondation du Cégep de Saint-Jérôme;
- Mérite étudiant 2025;
- Gala QGDA;
- Gala Cheminots.

**08.07 Rapport de la commission des études tenue le 7 mai 2025**

---

La commission des études n'a émis aucun avis lors de sa réunion du 7 mai dernier.

**08.08 Résolution – Reddition de comptes en vertu de la délégation de pouvoirs par le dirigeant de l'organisme**

---

Cristina Telcian, directrice des finances et de l'approvisionnement, explique que, cette année, l'autorisation de la directrice générale a été nécessaire à vingt-et-une (21) reprises en vertu de la délégation par le conseil d'administration de ses responsabilités de dirigeante de l'organisme.

CONSIDÉRANT que le Collège est un organisme public au sens de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (ci-après : « LCOP ») (RLRQ, chapitre C-65.1);

CONSIDÉRANT que le *Règlement sur les activités d'approvisionnement* (ci-après le « Règlement n° 7 ») du Collège contient une délégation de pouvoirs consentie par le dirigeant de l'organisme (conseil d'administration) à la Direction générale;

CONSIDÉRANT que les différents pouvoirs délégués sont énumérés à l'annexe 2 du Règlement n° 7;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la LCOP et du Règlement n° 7, certaines situations requièrent une approbation du dirigeant de l'organisme;

CONSIDÉRANT que les autorisations accordées en vertu des délégations autorisées à la Direction générale sont énumérées dans la liste préparée par la Direction des finances et de l'approvisionnement, qui est présentée au conseil d'administration afin d'être entérinée;

CONSIDÉRANT que la Direction générale a utilisé cette délégation de pouvoirs, comme en fait foi la liste ci-annexée, à 21 reprises;

CONSIDÉRANT que la reddition de comptes des décisions prises et des délégations utilisées est présentée par M<sup>me</sup> Cristina Telcian, directrice des finances et de l'approvisionnement, et ce, pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025.

Marie-Christine Busque, appuyée par Nathalie Honoré, propose :

« d'entériner la reddition de comptes en vertu des délégations de pouvoirs accordées par le dirigeant de l'organisme, dont chaque autorisation figure sur la liste ci-jointe, illustrant que la Direction générale a utilisé sa délégation de pouvoirs à 21 reprises au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025, et ce, en conformité avec le *Règlement sur les activités d'approvisionnement* (Règlement n<sup>o</sup> 7) du Collège et la *Loi sur les contrats des organismes publics*. »

#### CA 47 (2024-2025)

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### 08.09 Résolution – Budget du fonds de fonctionnement 2025-2026

---

Cristina Telcian présente un aperçu du budget du fonds de fonctionnement pour l'exercice 2025-2026 et souligne qu'il a été soumis au comité d'audit et de finances pour approbation. La conjoncture économique et la situation future sont plus incertaines en raison des récentes turbulences économiques mondiales. Bien que le gouvernement n'utilise pas ce terme, il effectue effectivement des compressions budgétaires. Avec une augmentation de sa population étudiante et du nombre de périodes/étudiant/semaine (PES), le Collège subit une baisse de son financement, dans la majorité des volets du modèle FABRES, sauf le E (enseignants). Le financement du Collège provient, dans une proportion de 85 %, des allocations accordées par le ministère de l'Enseignement supérieur (« MES »).

L'inflation et les augmentations salariales entraînent des dépenses en hausse, mais les revenus baissent, ce qui donne un total de 3,8 millions de dollars en moins. Le budget de l'année scolaire 2025-2026 prévoit un déficit de 1 269 000 \$, une situation sans précédent qui a poussé le Collège à réduire ses dépenses tout en minimisant l'impact sur les étudiantes et les étudiants et sur le personnel. Parmi les mesures recommandées, notons l'utilisation partielle du solde de fonds accumulé, le gel de certains postes vacants, et le recours à des revenus reportés. Devant cette situation, les membres du conseil d'administration désirent savoir si des pressions seront exercées sur le gouvernement. La question est également abordée de continuer la sensibilisation auprès des élus municipaux. Pour terminer sur une note plus positive, la formation continue prévoit des revenus intéressants pour l'année prochaine.

CONSIDÉRANT que les consultations permettant de réaliser le budget du fonds de fonctionnement 2025-2026 ont été effectuées;

CONSIDÉRANT que ce budget a été présenté au comité d'audit et finances par Cristina Telcian, directrice des finances et de l'approvisionnement, le 20 mai 2025;

CONSIDÉRANT que ce budget montre un excédent des dépenses sur les revenus de 1 269 016 \$;

CONSIDÉRANT que le solde de fonds accumulé non affecté au 30 juin 2025 est estimé à 979 961 \$;

CONSIDÉRANT que le solde de fonds accumulé non affecté estimé au 30 juin 2026 serait de 710 942 \$;

CONSIDÉRANT qu'il est recommandé par la Direction des finances et de l'approvisionnement de désaffecter le montant de 1 000 000 \$ qui était destiné à être utilisé pour le projet des nouvelles résidences étudiantes au campus de Saint-Jérôme;

CONSIDÉRANT qu'il est également recommandé d'affecter un montant total de 1 269 016 \$ du solde du fonds accumulé pour combler le déficit prévu de l'exercice financier 2025-2026;

CONSIDÉRANT que le comité d'audit et finances, lors de sa réunion du 20 mai 2025, a adopté, de façon unanime, une résolution recommandant au conseil d'administration d'adopter le budget du fonds de fonctionnement 2025-2026, comme il a été présenté.

Pier-Luc Chayer, appuyé par Jean-François Bergeron, propose :

- « - d'adopter le budget du fonds de fonctionnement 2025-2026, et ce, tel qu'il a été présenté par la Direction des finances et de l'approvisionnement, comprenant un déficit des charges par rapport aux revenus de 1 269 016 \$;
- de désaffecter le montant de 1 000 000 \$ qui était destiné à être utilisé pour le projet des nouvelles résidences étudiantes au campus de Saint-Jérôme;
- d'affecter un montant total de 1 269 016 \$ du solde du fonds accumulé pour permettre de combler le déficit prévu dans le fonds de fonctionnement de l'exercice financier 2025-2026. »

#### **CA 48 (2024-2025)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Nadine Le Gal tient à remercier toute l'équipe de la Direction des finances et de l'approvisionnement pour le travail effectué dans le cadre de l'élaboration du budget.

#### **08.10 Résolution – Modification du *Règlement sur les droits afférents aux services d'enseignement* (n° 17)**

---

Patricia Tremblay mentionne que les coûts indiqués dans l'annexe C du *Règlement sur les droits afférents aux services d'enseignement* (n° 17) ont été actualisés afin de tenir compte

de l'inflation et de la hausse des salaires du personnel administratif. Ces frais sont principalement axés sur l'administration et ne concernent pas l'ensemble des étudiantes et étudiants.

CONSIDÉRANT que le deuxième alinéa de l'article 24.5 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* prévoit que « [l]es droits d'admission ou d'inscription aux services d'enseignement collégial et les autres droits afférents à de tels services sont soumis à l'approbation du ministre »;

CONSIDÉRANT que le *Règlement relatif aux droits afférents aux services d'enseignement* (n° 17) a été modifié à de nombreuses reprises depuis son adoption afin de l'actualiser et de refléter adéquatement le coût réel de la prestation des services et des cours;

CONSIDÉRANT que les autres frais et frais administratifs prévus à l'annexe C, non indexés depuis 2022, ont été révisés, vu l'augmentation des coûts et des salaires;

CONSIDÉRANT que les modifications proposées, qui entreront en vigueur à compter du début de la session d'été 2025, sont présentées pour adoption et qu'elles seront ensuite soumises à la ministre de l'Enseignement supérieur.

Julie Lamonde, appuyée par France Pouliot, propose :

« d'adopter les modifications proposées à l'annexe C – Autres frais et frais administratifs du *Règlement sur les droits afférents aux services d'enseignement* (n° 17), et ce, telles qu'elles ont été présentées par la Direction des études et de déposer ensuite cette annexe auprès de la ministre de l'Enseignement supérieur, en prévision d'une entrée en vigueur à compter du début de la session d'été 2025. »

#### CA 49 (2024-2025)

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **08.11 Résolution – Modifications de la *Politique de gestion du personnel d'encadrement***

---

Patrice Vendette, président du comité local de l'Association des cadres, accompagné de Chantal Henri, directrice des ressources humaines, présente les modifications suggérées de la *Politique de gestion du personnel d'encadrement*. Cette révision est nécessaire en raison de la refonte du plan de classification de 2023, des modifications apportées au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel*, ainsi que de l'approbation par le Secrétariat du Conseil du trésor de la nouvelle entente de principe. Voici les principaux changements : l'ajout d'une (1) semaine de vacances après six (6) ans d'ancienneté et l'accumulation de vacances au prorata des jours travaillés pour les nouveaux cadres lors de la première année.

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion du personnel d'encadrement* (ci-après la « Politique ») a été adoptée le 26 novembre 2002 et qu'elle a ensuite été l'objet de quelques modifications;

CONSIDÉRANT les changements apportés au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel* (ci-après le « Règlement ») par le ministère de l'Enseignement supérieur, en mai 2023;

CONSIDÉRANT qu'il s'est avéré nécessaire d'actualiser la Politique, afin qu'elle soit conforme au Règlement;

CONSIDÉRANT que les modifications proposées sont présentées aux membres du conseil d'administration pour adoption.

Yves Zogo Ndzana, appuyé par Nathalie Honoré, propose :

« d'adopter les modifications proposées à la *Politique de gestion du personnel d'encadrement*, et ce, telle qu'elles ont été présentées par la Direction des ressources humaines et la présidence du chapitre local de l'Association des cadres des collèges du Québec. »

#### CA 50 (2024-2025)

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **08.12 Résolution – Entente relative aux servitudes et aux modalités de partage des espaces et acte de servitude réelle et perpétuelle entre le Collège et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)**

---

Diane Bournival et Julie-Pier Bégin présentent brièvement les modalités contenues dans les deux (2) documents dont l'approbation par le conseil d'administration est demandée, soit une entente sur le partage des espaces communs, ainsi qu'un acte notarié de servitudes réelles et perpétuelles. En 2023, le Collège a cédé une partie du terrain occupé par le Centre collégial de Mont-Laurier (ci-après le « CCML ») à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (ci-après « UQAT ») qui y a construit son campus de Mont-Laurier.

L'entente relative aux servitudes et aux modalités de partage des espaces est née d'un désir de faire profiter la communauté collégiale et la communauté universitaire des espaces communs et des services ou installations sur ou dans l'immeuble de l'UQAT ou du CCML. Elle prévoit des servitudes personnelles pour faciliter la circulation mutuelle entre les deux communautés dans et sur les bâtiments de l'UQAT et du CCML, ainsi que pour les stationnements distincts. Les modalités d'entretien et d'utilisation des espaces à usage commun, comme la bibliothèque, la cafétéria et la passerelle, y sont énumérées. On traite également de la participation financière de l'UQAT au rehaussement de ces espaces.

De plus, un acte notarié sera requis pour grever les immeubles respectifs de droits de passage et de maintien. Cela permettra la circulation et l'entretien de la passerelle, des conduites sanitaires et pluviales, des fils, etc., sur les parcelles de terrain décrites, en plus de rendre possible l'utilisation des bornes de recharge installées sur le terrain de l'UQAT.

CONSIDÉRANT que, le 14 mars 2023, le Collège a adopté la résolution n° 39, approuvant la signature d'une entente tripartite entre la Ville de Mont-Laurier, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et le Collège visant à autoriser la construction du campus de l'UQAT à Mont-Laurier ainsi que la mise aux normes d'une partie de la rue Parent menant au Centre collégial de Mont-Laurier (CCML) et audit campus;

CONSIDÉRANT que l'acte de cession du lot n° 6 535 824 a été signé le 28 juin 2023;

CONSIDÉRANT que le Collège et l'UQAT ont rédigé un projet d'entente relatif aux servitudes et aux modalités de partage des espaces qui aura pour but de convenir formellement des différentes modalités d'utilisation et de partage des espaces communs, de leur entretien, ainsi que des droits et servitudes nécessaires au bon fonctionnement de leur institution respective;

CONSIDÉRANT que cette entente vise à permettre :

- L'établissement de servitudes personnelles autorisant les droits d'accès, d'utilisation et de circulation à l'intérieur de leur immeuble respectif afin que les communautés collégiale et universitaire puissent accéder aux espaces communs;
- Les droits de passage et d'empiètement réciproques nécessaires à la connexion de leur fibre optique respective et aux branchements électriques de leurs panneaux de contrôle d'alarme incendie;
- Les droits et obligations reliés à l'utilisation des espaces communs ainsi que les modalités concernant leur entretien;
- Le passage fluide par la passerelle entre les bâtiments du CCML et de l'UQAT;

CONSIDÉRANT que cette entente, d'une durée initiale de dix (10) ans, traite notamment de considérations financières, de responsabilités et assurance, de la création d'un comité de vigie, etc.;

CONSIDÉRANT qu'en complément, un projet d'acte de servitudes réelles et perpétuelles a été préparé par M<sup>e</sup> Jean-François Brunet, notaire, prévoyant les servitudes et conditions suivantes :

- A) Servitude de passage et de maintien (poteaux, fils électriques et massif)
- B) Servitudes réciproques de passage (passerelle)
- C) Servitude de passage (entrée principale)
- D) Servitude de stationnement (bornes)
- E) Servitude de passage et de maintien (aqueduc, pluvial et sanitaire)

CONSIDÉRANT que ces projets d'entente et d'acte sont présentés pour approbation par le Secrétariat général et affaires juridiques et la Direction des ressources matérielles.

Marie-Christine Busque, appuyée par Pier-Luc Chayer, propose :

- « - d'approuver les conditions de l'entente relative aux servitudes et aux modalités de partage des espaces, avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), d'une durée initiale de dix (10) ans; et
- d'autoriser deux (2) personnes décisionnaires à la signer;

- d'autoriser l'établissement de servitudes réelles et perpétuelles sur le terrain du Collège, connu et désigné comme étant le lot 6 535 826 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle, entre le Collège et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, comme le prévoit le projet d'acte de servitude rédigé et à être reçu devant M<sup>e</sup> Jean-François Brunet, notaire; et
- d'autoriser la signature de cet acte de servitude réelle et perpétuelle avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), et ce, par deux (2) personnes décisionnaires du Collège qui seront aussi autorisées à signer tout document nécessaire afin de donner plein et entier effet à la présente résolution. »

### CA 51 (2024-2025)

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

PAUSE

#### **08.13 Résolution – Adoption du plan stratégique quinquennal préliminaire du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ)**

---

Janic Lauzon, directrice du CDCQ, présente Marc-André Gauthier, directeur adjoint à la recherche et à l'innovation, et Geneviève Brouillard, gestionnaire administrative, qui viennent de rejoindre l'équipe du CDCQ. Elle présente ensuite le projet de plan stratégique préliminaire pour les années 2025 à 2030. Le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) exige une mise à jour de ce plan avant de soumettre une demande de financement pour les infrastructures. Une version définitive du plan stratégique sera présentée ultérieurement au cours de l'exercice financier 2025-2026.

Le plan proposé a été approuvé par le comité scientifique du CDCQ. Il aborde, entre autres, les enjeux de décarbonation, l'agrandissement des infrastructures et les éléments de mission, de vision et de valeurs.

CONSIDÉRANT que la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* impose des obligations légales;

CONSIDÉRANT que, tous les cinq (5) ans, un processus de renouvellement de statut de centre collégial de transfert de technologie (CCTT) a lieu, au terme duquel le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) rend une décision;

CONSIDÉRANT que le MEIE exige, pour l'analyse d'une demande de soutien financier, le dépôt d'un plan stratégique quinquennal à jour, et que celui du CDCQ, exigé par le ministère de l'Enseignement supérieur, est prévu pour l'année 2026;

CONSIDÉRANT qu'une version définitive sera présentée ultérieurement au cours de l'exercice financier 2025-2026 par la Direction générale du CDCQ;

CONSIDÉRANT que, dans ce contexte, le CDCQ a élaboré un plan stratégique préliminaire présentant ses grandes orientations pour les cinq prochaines années, lequel a été approuvé par le comité scientifique du CDCQ;

CONSIDÉRANT que la version préliminaire du plan stratégique 2025-2030 est présentée aux membres du conseil d'administration par M<sup>me</sup> Janic Lauzon, directrice générale.

Patricia Tremblay, appuyée par Julie Lamonde, propose :

« d'adopter le plan stratégique préliminaire 2025-2030 du Centre de développement des composites du Québec, comme il a été présenté par la Direction générale du CDCQ. »

### **CA 52 (2024-2025)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **08.14 Résolution – PS0v4a pour une nouvelle infrastructure destinée au Centre de développement des composites du Québec (CDCQ)**

---

Janic Lauzon résume brièvement l'histoire du CDCQ et les agrandissements qu'il a connus, notamment en 2017-2018. Après la création de la zone d'innovation en aérospatiale en trois (3) pôles, l'Espace Aéro a été nommé par le premier ministre en mai 2024. Au cours de l'été dernier, le CDCQ, avec le soutien de plusieurs partenaires du domaine, a décidé de soumettre une demande PS0v4a au MEIE pour construire sur le site d'Aéroports de Montréal (ADM). Depuis l'acquisition du Centre d'innovation de Lion électrique par ADM et sa transformation en YMX, le CDCQ a révisé son projet et souhaite déposer une demande de financement pour rénover l'intérieur de ce centre. L'objectif est d'agrandir l'espace actuel du CDCQ, ce qui lui permettra de s'engager dans des projets de grande envergure nécessitant la manutention de pièces et d'outils volumineux. Des pourparlers sont en cours avec plusieurs partenaires, dont Boeing et la Ville de Mirabel, pour que ce projet puisse se concrétiser.

CONSIDÉRANT que le Cégep de Saint-Jérôme (ci-après le « Collège ») exploite deux centres collégiaux de transfert de technologie, soit le Centre de développement des composites du Québec (ci-après le « CDCQ »), qui est chapeauté par le Collège et l'Institut du véhicule innovant (ci-après « IVI ») et géré par un organisme à but non lucratif en vertu d'un contrat de gestion;

CONSIDÉRANT que chaque agrandissement du CDCQ a été suivi d'une croissance progressive depuis sa création en 2001, ce qui est aussi le cas de l'IVI;

CONSIDÉRANT qu'en 2006, le pavillon J a été construit par le Collège pour y héberger ses deux CCTT qui ont occupé, de 2006 à 2015, les deux premiers de trois étages;

CONSIDÉRANT qu'à compter de 2016, le CDCQ a occupé l'espace laissé vacant à la suite du déménagement de l'IVI à l'extérieur du Collège (à l'exception de l'atelier situé dans le local J205);

CONSIDÉRANT que, depuis 2018, le CDCQ occupe également le troisième étage du pavillon J, donc tout l'espace disponible dans ce dernier;

CONSIDÉRANT que le CDCQ assume des frais pour l'occupation des locaux, d'autres coûts liés au bâtiment ainsi que des frais d'entreposage à l'extérieur du Collège;

CONSIDÉRANT que le CDCQ ne dispose pas d'infrastructures adaptées lui permettant de répondre de façon optimale aux besoins croissants des partenaires d'affaires et des organisations, notamment pour le développement et la mise à l'échelle des procédés de valorisation des matériaux composites ainsi que pour la fabrication de pièces de grandes dimensions (comme des aéronefs, bateaux, pales d'éoliennes et véhicules de transport collectif);

CONSIDÉRANT également que le CDCQ connaîtra une croissance à la suite du déploiement de l'Espace Aero, pôle Mirabel, de la Zone d'innovation en aérospatiale du Québec (ci-après la « Zone »), car il aura un rôle important à jouer dans la décarbonation et la valorisation des matériaux composites en fin de vie;

CONSIDÉRANT qu'Aéroports de Montréal et la Ville de Mirabel ont exprimé un intérêt marqué pour accueillir le CDCQ au sein de la Zone;

CONSIDÉRANT que des discussions ont eu lieu avec la Ville de Mirabel, qui avaient pour objectif, entre autres, leur collaboration pour la mise en œuvre de transport collectif reliant la Zone d'innovation au Cégep de Saint-Jérôme;

CONSIDÉRANT qu'Aéroports de Montréal (ci-après « ADM ») a fait l'acquisition de l'ancien centre d'innovation de Lion, maintenant appelé le Centre d'innovation YMX;

CONSIDÉRANT que le Centre d'innovation YMX, d'une superficie de 15 329 m<sup>2</sup>, sera un pôle stratégique réunissant diverses organisations et institutions engagées dans l'innovation et la formation spécialisée en aérospatiale, et que le Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) a amorcé des démarches actives avec plusieurs partenaires potentiels en vue de conclure des ententes de collaboration pouvant prendre des formes variées, comme le partage d'infrastructures, le codéveloppement de projets de recherche appliquée ou la mise en commun d'expertises complémentaires;

CONSIDÉRANT que la demande de financement déposée dans le cadre du Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation – Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation – volet 4a (ci-après le « PSov4a ») du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (ci-après le « MEIE ») en août 2024 n'a pas été retenue dans un contexte économique marqué par une pression accrue sur les fonds publics;

CONSIDÉRANT qu'il a été suggéré de bonifier la demande en y intégrant des améliorations locatives afin de permettre l'implantation du CDCQ au sein du Centre d'innovation YMX;

CONSIDÉRANT que le programme PSov4a du MEIE permet, à certaines conditions, un cumul des aides gouvernementales pouvant atteindre 90 % des fonds nécessaires;

CONSIDÉRANT que le CDCQ, pour assurer sa croissance, devra se doter d'une infrastructure d'une superficie approximative de 4 500 m<sup>2</sup>, laquelle offrira un environnement mieux adapté au développement de solutions durables et innovantes pour les entreprises;

CONSIDÉRANT que le plan décennal des infrastructures 2025-2035 du CDCQ prévoit une somme de 35,630 M\$ pour la construction d'un nouveau pavillon pour le CDCQ;

CONSIDÉRANT que le Collège entend déposer une demande d'aide financière au MEIE en vertu du programme PSOV4a d'un montant maximal de 17 M\$ pour la réalisation du projet d'améliorations locatives;

CONSIDÉRANT que Nadine Le Gal, directrice générale, sera la répondante officielle de l'organisme et que Janic Lauzon, directrice générale du CDCQ, sera la répondante officielle du projet.

Yves Zogo Ndzana, appuyé par Marie-Christine Busque, propose :

- « - d'approuver le dépôt d'une demande d'aide financière par le Cégep de Saint-Jérôme auprès du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) présentée dans le cadre du volet 4a du Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation – Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation (PSOV4a), d'un maximum de dix-sept millions de dollars (17 M\$), et ce, en dollars de juin 2027;
- de prévoir un engagement financier minimal de 1,7 M\$ de la part du Collège, du CDCQ et de ses partenaires;
- de nommer la directrice générale du Collège, Nadine Le Gal, à titre de principale gestionnaire du projet (la répondante officielle de l'organisme) et la directrice générale du CDCQ, Janic Lauzon, à titre de responsable du projet (la répondante officielle du projet). »

### CA 53 (2024-2025)

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **08.15 Résolution – Nomination de nouveaux membres à la commission des études 2024-2025**

---

Patricia Tremblay explique que cette résolution permettra de remplacer deux (2) membres à la commission des études qui pourront voter lors de la prochaine réunion de la commission.

#### Modifications dans la catégorie représentants et représentantes du personnel enseignant

CONSIDÉRANT qu'Edith St-Jean-Trudel a quitté son poste à la commission des études et que le Syndicat des professeures et des professeurs du Cégep de Saint-Jérôme (SPCSTJ) recommande la nomination de Geneviève Tremblay, des départements de *Psychologie et de Sciences sociales*, afin de la remplacer;

CONSIDÉRANT qu'Isabelle Côté a quitté son poste à la commission des études et que le Syndicat des professeures et des professeurs du Cégep de Saint-Jérôme (SPCSTJ)

recommande la nomination de Lauran Ayotte, des départements de *Français, de Philosophie, d'Anglais et d'Éducation physique*, afin de la remplacer.

Jean-François Bergeron, appuyé par Julie Lamonde, propose :

« de nommer, conformément au *Règlement de la commission des études (règlement n<sup>o</sup> 15)*, pour l'année 2024-2025, membres de la commission des études :

- Geneviève Tremblay, provenant des départements de *Psychologie et de Sciences sociales*, afin de remplacer Edith St-Jean-Trudel; et
- Lauran Ayotte, provenant des départements de *Français, de Philosophie, d'Anglais et d'Éducation physique* afin de remplacer Isabelle Côté. »

#### CA 54 (2024-2025)

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **08.16 Résolution – Calendrier 2025-2026 des assemblées du conseil d'administration** **Information – Résultats du sondage**

---

Diane Bournival présente le calendrier projeté des assemblées du conseil d'administration pour la prochaine année scolaire. Les dates proposées ont été établies à partir des résultats du sondage qui ont été publiés pour que les membres puissent les examiner. Le calendrier a été préalablement soumis au comité de gouvernance et d'éthique, qui l'a recommandé pour approbation.

CONSIDÉRANT que le Collège souhaite déterminer à l'avance les assemblées du conseil d'administration afin d'avoir quorum lors de chacune des séances et de réunir ainsi l'ensemble des membres;

CONSIDÉRANT que le projet de calendrier 2025-2026 des assemblées du conseil d'administration a été discuté lors de la réunion des membres du comité de gouvernance et d'éthique tenu le 12 mai 2025 et que ceux-ci, à la lumière des résultats du sondage, sont d'accord avec ce projet;

CONSIDÉRANT que ce projet est déposé et que les membres du conseil d'administration sont invités à émettre leurs commentaires.

Yves Zogo Ndzana, appuyé par Jean-François Bergeron, propose :

« d'adopter le calendrier 2025-2026 des assemblées du conseil d'administration, et ce, tel qu'il a été présenté par le Secrétariat général et affaires juridiques. »

#### CA 55 (2024-2025)

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **08.17 Information – Projets de plan stratégique et de plan d'engagement de réussite étudiante 2025-2030**

---

Ando Ballaman, gestionnaire administratif et membre du comité de pilotage, et Simon Branchaud, directeur adjoint des études au service du développement pédagogique, présentent l'état d'avancement du plan stratégique et du plan d'engagement de réussite étudiante 2025-2030.

Ando Ballaman rappelle brièvement les étapes franchies depuis la présentation de la démarche et celle des trois (3) aspirations proposées. Il présente ensuite les objectifs et les indicateurs organisationnels liés à ces aspirations, pour chacun des deux (2) plans. Simon Branchaud éclaircit la question de la réussite en expliquant que les taux de réussite en première session et de réinscription en troisième session ont connu une amélioration marquée grâce aux mesures mises en place ces dernières années. Le Collège se rapproche progressivement de la moyenne du réseau. Toutefois, l'objectif ambitieux fixé pour le taux de diplomation à l'horizon 2025 est plus difficile à atteindre, car il nécessite un délai d'environ cinq ans pour être mesurable. De plus, le projet de loi proposant la suppression de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) n'est pas perçu comme une menace pour la qualité de l'enseignement, car le Collège effectue déjà une surveillance rigoureuse et entend poursuivre ses efforts dans ce domaine.

Concilier le plan stratégique avec le contexte économique actuel a représenté un défi. Les actions sont demeurées réalistes et seront priorisées en fonction des enjeux actuels. On remarque une grande collaboration entre les diverses directions dans l'objectif de maintenir les ressources humaines en place. L'adoption par le conseil d'administration du plan stratégique 2025-2030 devrait avoir lieu lors de la séance de juin prochain.

Nadine Le Gal félicite les équipes pour leur travail soutenu, autant l'équipe de la réussite que le comité de pilotage, ainsi que les personnes qui ont contribué à la rédaction de ces plans.

### **08.18 Informations et divers**

---

#### **Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier**

- Mérite étudiant – Le 22 mai, 89 bourses ont été remises. La persévérance et la réussite scolaire des étudiantes et étudiants ont été soulignées;
- Courses de la Lièvre – Le 11 mai, un nouveau record de participation a été enregistré;
- Vélo Golf – Les membres sont invités à participer le 9 septembre.

### **08.19 Huis clos de la présidence**

---

La présidence a demandé un huis clos. Les personnes invitées et les membres de la direction quittent la séance. Le huis clos se termine à 21 h 04.

**08.20 Levée de la séance**

---

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, Jean-François Bergeron, appuyé par Nathalie Honoré, propose :

« la levée de la séance. »

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

L'assemblée se termine à 21 h 05.

Carmen-Gloria Sanchez  
Présidente

Diane Bournival  
Secrétaire